CENTRE DE LINGUISTIQUE APPLIQUÉE
UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

Diplôme d'université d'études françaises - DUEF : langue, culture et société

Formation universitaire semestrielle
2018-2019

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

CENTRE DE LINGUISTIQUE APPLIQUÉE
DE L'UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

Mot de bienvenue

page 4 ■ **les objectifs d'études**

4 ■ **le contrat pédagogique**

un engagement réciproque pour votre réussite

5 ■ **l'évaluation**

6 à 11 ■ **l'organisation des enseignements :**

Programmes B1, B2 et C1i

12 ■ **le statut étudiant**

Comment vous inscrire à l'université en 2 étapes :

— la contribution vie étudiante et de campus (CVEC)

— l'inscription administrative

14 ■ **la sécurité sociale étudiante**

15 ■ **les diplômes nationaux : DELF-DALF, TCF**

■ **le calendrier de l'année 2018-2019**

16 ■ **nos atouts**

— Un accueil sur mesure

— Un riche panel d'activités culturelles

— La médiathèque du CLA

18 ■ **renseignements pratiques**

— Visa

— Fiche "Pour mieux vous connaître"

— Réclamations

— Droit à l'image

bienvenue willkommen welcome 欢迎 bienvenida benvenuto 歡迎 bem-vindo добро пожаловать مرحبا بكم

Bienvenue au Centre de linguistique appliquée (CLA) de l'Université de Franche-Comté !

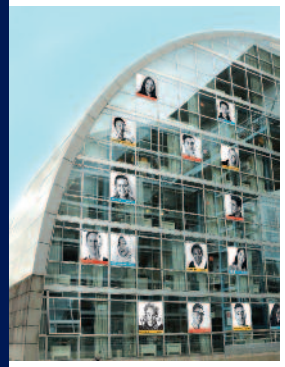

Créé en 1958, le CLA est aujourd'hui renommé dans le monde entier pour son expertise en matière d'enseignement du français langue étrangère (FLE), mais aussi de formation d'enseignants et d'ingénierie pédagogique. C'est dans une démarche de pédagogie active que le CLA a construit sa réputation depuis 60 ans et se propose de vous accompagner aujourd'hui. Notre établissement universitaire est l'un des premiers centres français à avoir développé une pédagogie par et pour la pratique qui s'appuie sur la recherche en linguistique appliquée : 9 autres langues étrangères * y sont enseignées.

Pour la 3e fois consécutive, le CLA a obtenu la reconnaissance du label Qualité FLE décerné par l'État avec la note maximale de 15 étoiles.

Il est membre de *CampusFLE* qui regroupe des centres universitaires de FLE et partenaire de l'Agence *Campusfrance*.

Chaque année, près de 4 000 apprenants venant de 110 pays bénéficient au CLA d'une formation de qualité.

Son enseignement et son expertise, la recherche qui s'y déploient en lien direct avec les laboratoires de l'université, l'accueil et l'accompagnement culturel des étudiants internationaux ont construit la marque CLA dans le monde. Spécialisé dans l'enseignement des langues sur des objectifs spécifiques et professionnels, le CLA peut vous préparer à intégrer une filière universitaire, notamment avec la formation *Prépa université*.

Le CLA vous offre un accompagnement individualisé pour construire un parcours de formation adapté à vos besoins. C'est aussi un centre agréé qui prépare à l'épreuve linguistique des concours d'entrées des grandes écoles ainsi qu'aux certifications et tests nationaux et internationaux en anglais, allemand et espagnol et en FLE.

Nous vous souhaitons de vivre avec nous une immersion linguistique épanouissante et décisive ! Que le choix du CLA à Besançon, ville natale de Victor Hugo, soit le premier pas vers cette réussite.

Cordialement,

Frédérique Pénilla, Directrice
et l'équipe du CLA

** Allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais, portugais, russe... sous forme de cours du soir et de stages intensifs.*

Les objectifs d'études

En fonction de leurs objectifs d'études, le DUEF accueille deux types de public :
— les étudiants qui souhaitent assurer une mise à niveau linguistique et scientifique avant de s'engager dans un cursus universitaire en France,
— les étudiants qui consacrent une année de leurs études, « l'année à l'étranger », à développer leur connaissance de la France et du français. Cette année s'intègre à leur propre cursus dans leur pays d'origine et elle est validée au moyen de transfert de crédits (systèmes européen, américain, asiatique).

Le contrat pédagogique : un engagement réciproque pour votre réussite

L'objectif de notre projet pédagogique est de vous permettre de progresser en français et de développer vos connaissances dans diverses matières. Aussi, nous vous proposons un contrat pédagogique personnel. Il confirme votre adhésion et votre engagement personnel, notamment la participation aux cours et le travail à fournir :

Les professeurs
→ vous préciseront leurs exigences de travail :
- qualité et quantité de travail fourni en classe
- qualité et quantité de travail personnel
- évaluation de ce travail (modalités de calcul)

→ vous indiqueront les objectifs de la formation et la répartition du programme sur le semestre
→ apprécieront la situation de la classe par rapport à ces objectifs et sa progression dans l'acquisition des compétences et des capacités.

Les étudiants
→ fourniront le travail exigé d'une manière responsable en respectant les échéances et seront assidus en cours et lors des évaluations
→ travailleront toutes les matières, même si leurs motivations et leurs objectifs personnels les amènent à en préférer certaines
→ s'efforceront de participer à la vie de la classe et aux échanges qui s'y déroulent.

Les cours ont lieu du lundi matin au vendredi. Toute absence doit être justifiée (maladie, incapacité). **Trois absences non justifiées dans une UE peuvent entraîner votre exclusion de cette UE et vous empêcher d'en suivre les évaluations.** Sauf cas de force majeure, aucun départ avant la fin d'un semestre n'est possible.

L'évaluation

Programme B1 : évaluation sous forme de contrôle continu
Programmes B2 et C1 : évaluation sous forme de contrôle continu et d'examen final.

→ **Le contrôle continu :** pendant le semestre, vous aurez un certain nombre de travaux à réaliser, écrits et/ou oraux, en classe et/ou à la maison. Vos professeurs vous indiqueront au début du cours comment ils organisent leurs évaluations.
→ **L'examen final** a lieu en fin de semestre, cette évaluation est commune pour tous les étudiants d'un même niveau.

Attention ! Le contrôle continu est obligatoire. Si vous êtes absent, vous devez le justifier.

En tant que candidat à un diplôme, la moyenne générale de vos notes est calculée en tenant compte de coefficients différents selon les cours (voir fiche par programme).

Les mentions suivantes sont attribuées selon la note obtenue à l'ensemble des matières du programme :
- *Passable* : note au moins égale à 10/20 et inférieure à 12/20
- *Assez bien* : note au moins égale à 12/20 et inférieure à 14/20
- *Bien* : note au moins égale à 14/20 et inférieure à 16/20
- *Très bien* : note au moins égale à 16/20.

B1

Programme B1

Diplôme d'université d'études françaises B1 intermédiaire - DUEF B1i
Diplôme d'université d'études françaises B1 - DUEF B1
(Durée : 1 semestre/13 semaines)
Conditions d'accès : A2 acquis

- Volume horaire global : 234h
- Volume horaire par semaine : 18h/semaine
- Choix du cursus

3 UE (unités d'enseignement) obligatoires
+ 2 UE optionnelles (à choisir dans la liste)

Unités d'enseignement / UE	heures / semaine	coefficient	heures / semestre
UE fondamentales obligatoires			
100 - Pratiques d'expression et de compréhension orales	7h30	2	97h30
101 - Pratiques d'expression et de compréhension écrites	6h	2	78h
102 - Approche des réalités socioculturelles	1h30	1	19h30
UE optionnelles (2 au choix)			
103 - Prononciation, rythme et intonation	1h30	1	19h30
104 - Approche du texte littéraire	1h30	1	19h30
105 - Théâtre	1h30	1	19h30
106 - Design, mode et art contemporain (2e semestre)	1h30	1	19h30
110 - Gastronomie	1h30	1	19h30
UE facultative			
UE Libre	1/2 j ou 1 j	1	25h

NB : L'ouverture des UE optionnelles est conditionnée par un nombre minimum d'étudiants inscrits.

B2

Programme B2

Diplôme d'université d'études françaises B2 intermédiaire – DUEF B2i
Diplôme d'université d'études françaises B2 - DUEF B2
(Durée : 1 semestre/13 semaines)
Conditions d'accès : B1 acquis

- Volume horaire global : 214h30
- Volume horaire par semaine : 16h30/semaine
- Choix du cursus

4 UE (unités d'enseignement) obligatoires
+ 3 UE optionnelles (à choisir dans la liste)

NB : L'ouverture des UE optionnelles est conditionnée par un nombre minimum d'étudiants inscrits.

Unités d'enseignement / UE	heures / semaine	coefficient	heures / semestre
UE fondamentales obligatoires			
200 - Pratiques d'expression et de compréhension orales	4h30	2	58h30
201 - Pratiques d'expression et de compréhension écrites	4h30	2	58h30
202 - Grammaire	1h30	1	19h30
206 - Étude de la société française actuelle	1h30	1	19h30
UE optionnelles B2			
204 - Prononciation, ryhme et intonation	1h30	1	19h30
207 - Étude de textes littéraires	1h30	1	19h30
208 - Français des affaires I	1h30	1	19h30
209 – Traduction anglais/français	1h30	1	19h30
531 – Communication professionnelle I	1h30	1	19h30
611 – Pratique de l'écriture créative I	1h30	1	19h30
UE optionnelles communes aux programmes B2, C1i et C1			
210 – Gastronomie (2e semestre)	1h30	1	19h30
521 – Histoire contemporaine de la France	1h30	1	19h30
522 – Histoire de l'art (2e semestre)	1h30	1	19h30
523 – Culture et patrimoine	1h30	1	19h30
525 – Cinéma français et francophone	1h30	1	19h30
526 – Vie politique française et institutions	1h30	1	19h30
527 – Prépa université	3h	1	39h30
633 – Théâtre	1h30	1	19h30
UE facultative			
UE Libre	1/2 j ou 1 j	1	25h

C1i

Programme C1i

Diplôme d'université d'études françaises C1 intermédiaire - DUEF C1i
(Durée : 1 semestre/13 semaines)
Conditions d'accès : B2 acquis

- Volume horaire global : 234h
- Volume horaire par semaine : 18h/semaine
- Choix du cursus

Choix des cours : 3 UE obligatoires
+ 1 dominante (constituée de 2 UE) au choix
+ 3 UE optionnelles au choix

NB : L'ouverture des UE optionnelles et complémentaires est conditionnée par un nombre minimum d'étudiants inscrits.

Unités d'enseignement / UE	heures / semaine	coefficient	heures / semestre
3 UE fondamentales obligatoires			
300 – Perfectionnement de l'expression et de la compréhension orales	3h	3	39h
301 – Perfectionnement de l'expression et de la compréhension écrites	3h	3	39h
620 – Étude de la société française actuelle II	1h30	1	19h30
1 UE constituant des dominantes			
Dominante littérature			
310 – Littérature française contemporaine et moderne	3h	3	39h
& 311 - Littérature comparée (1er semestre)	3h	3	39h
312 – Littérature francophone (2e semestre)	3h	3	39h
Dominante linguistique			
320 – Linguistique générale	3h	3	39h
& 321 – L'oralité en français	3h	3	39h
Dominante structures de l'économie française			
600 – Français des affaires II	3h	3	39h
& 531 – Communication professionnelle II	3h	3	39h
3 UE optionnelles complémentaires communes aux programmes B2, C1i et C1 à choisir			
210 – Gastronomie (2e semestre)	1h30	1	19h30
521 – Histoire contemporaine de la France	1h30	1	19h30
522 – Histoire de l'art (2e semestre)	1h30	1	19h30
523 – Culture et patrimoine	1h30	1	19h30
525 – Cinéma français et francophone	1h30	1	19h30
526 – Vie politique française et institutions	1h30	1	19h30
527 – Prépa université	3h	1	39h30
633 – Théâtre	1h30	1	19h30
Option « Stage Découverte de milieux socioprofessionnels » (2e semestre)			
540 – Méthodologie, rapport, soutenance	1h30	2	13h30
640 – Stage « Découverte de milieux socioprofessionnels »	1/2 j ou 1 j	2,5	50h
UE optionnelles complémentaires communes aux programmes C1i et C1			
611 – Pratique de l'écriture créative II	3h	1	39h
UE facultative			
UE Libre	1/2 j ou 1 j	1	25h

Le statut étudiant

Vous devez vous inscrire à l'université de Franche-Comté pour pouvoir obtenir votre Diplôme d'université d'études françaises.
Vous bénéficierez d'un statut étudiant qui vous permettra de bénéficier de nombreux services :

- l'accès à l'ensemble des bibliothèques universitaires – du Campus et du centre-ville : pour consulter et emprunter les ouvrages de votre choix
- l'accès aux cours des UFR (Facultés) en tant qu'auditeurs libres – sous condition d'autorisation du département concerné : pour suivre des cours en lien avec votre (future) spécialité
- l'accès aux 35 activités du service des Sports universitaires : pour pratiquer votre sport préféré et vous faire des amis
- l'accès aux activités des associations culturelles de l'université : *Théâtre, Jazz club, Orchestre, Chorale, Ligue d'improvisation, Erasmus Student Network* et *Radio Campus*, pour animer vos loisirs et favoriser vos échanges avec d'autres étudiants
- l'accès au service universitaire de médecine préventive, au Bureau d'aide psychologique : pour un soutien médical si besoin
- l'accès au tarif étudiants dans les restaurants universitaires et l'accès aux tarifs réduits dans les musées, les cinémas, les théâtres – à Besançon et dans toute la France : pour réaliser des économies sur vos dépenses de restauration, tout en profitant de l'offre culturelle
- l'accès à la sécurité sociale et aux soins médicaux en France.

Comment vous inscrire à l'université ? 2 étapes

Étape 1 : la contribution vie étudiante et de campus (CVEC)

Vous devez payer la CVEC avant de faire votre inscription administrative.
Son coût est de 90 euros.

● **Qui la paye ?**

Les étudiants qui s'inscrivent dans une université française.

Attention : *les étudiants exonérés doivent quand même créer un compte pour avoir leur attestation d'exonération de CVEC.*

● **Qui est exonéré ?**

- les boursiers sur critères sociaux
(bourses gérées par le CROUS ou les Régions)
- les étudiants réfugiés
- les étudiants bénéficiaires de la protection subsidiaire
- les étudiants enregistrés en qualité de demandeurs d'asile
et disposant du droit de se maintenir sur le territoire.

● **Comment la payer ?**

- allez sur le site http://cvec.etudiant.gouv.fr/
- créez un compte dans la rubrique « mes services étudiants »
- indiquez la ville dans laquelle vous étudiez
- payez la CVEC (en carte bancaire uniquement)
- téléchargez votre attestation de paiement ou d'exonération
(vous devrez la joindre au dossier d'inscription)

Étape 2 : l'inscription administrative

Le service de scolarité vous donnera un dossier d'inscription lors de votre arrivée au CLA. Remplissez-le et rapportez-le à partir du 17 septembre 2018 au secrétariat des scolarités des DUEF avec les documents demandés.

Les documents **obligatoires** à fournir pour l'inscription administrative :

- un acte de naissance traduit en français (avec apostille/législation)
- une copie de votre diplôme de fin d'études secondaires
ou universitaires (en anglais ou français)
- 2 photographies d'identité récentes, petit format (20 x 27 mm),
avec vos nom et prénom au dos
- l'attestation de paiement de la CVEC.

Le statut étudiant

La sécurité sociale étudiante

Vous devez payer la Contribution vie étudiante et de campus, CVEC, et faire l'inscription administrative à l'université avant de vous inscrire à la sécurité sociale.

Attention :
tous les étudiants inscrits à l'université doivent OBLIGATOIREMENT s'inscrire à la sécurité sociale française.

Vous étiez déjà étudiant(e) en 2017/2018

Votre inscription à la sécurité sociale étudiante (SMEREB/SMERRA ou LMD) continue automatiquement pendant un an. Vous n'avez pas de démarche particulière à faire, mais vous devez payer la contribution vie étudiante et de campus.
N'oubliez pas de mettre à jour vos informations (adresse, banque, médecin traitant) auprès de votre organisme de sécurité sociale.

Vous vous inscrivez à l'université pour la première fois

- inscrivez-vous sur le site **etudiant-etranger.ameli.fr**
- joignez les documents demandés (*voir rubrique* « Les documents à fournir pour s'inscrire à la sécurité sociale » *ci-dessous*).
- le site vous donnera un numéro de sécurité sociale provisoire.
Ne le perdez pas ! Un numéro définitif vous sera attribué plus tard.
- imprimez votre attestation d'inscription.

Cas particuliers
Les ressortissants des pays de l'UE/EEE et de la Suisse n'ont pas besoin de s'inscrire sur le site etudiant-etranger.ameli.fr.
Ils doivent demander leur carte européenne d'assurance maladie dans leur pays d'origine.

Les documents à fournir pour s'inscrire à la sécurité sociale :

- un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport…),
- un acte de naissance traduit en français avec apostille/législation (traduction assermentée)
- un justificatif d'inscription à l'université
- un titre de séjour régulier
- un relevé d'identité bancaire (RIB) pour les remboursements

À savoir :
La sécurité sociale est obligatoire et vous assure une prise en charge de base pour vos soins de santé. Vous pouvez choisir en plus une mutuelle – assurance complémentaire qui complètera les remboursements médicaux.
Le CLA décline toute responsabilité en cas d'accident. Les stagiaires sont invités à vérifier auprès de leur organisme d'assurance que leur contrat couvre bien les risques pouvant survenir en cours de formation.

Les diplômes nationaux / Calendrier

DELF –DALF

Le CLA est un centre d'examen pour le DELF et le DALF. Parallèlement à la préparation du DUEF, le centre propose des cours pour se préparer aux épreuves. Cette préparation est payante et commune aux cours intensifs et aux étudiants de la formation « Langue, culture et société ».

TCF

Le CLA est centre d'examen pour les différents TCF.
TCF- DAP : Une réunion d'information est organisée en décembre par la Direction des Relations Internationales et de la Francophonie (DRIF) pour informer les étudiants de la procédure d'admission à l'université (calendrier, dossier, formations préalables).

Renseignements pour les certifications et les diplômes auprès du secrétariat de scolarité
anne.verdot@univ-fcomte.fr
Tél : +33 (0)3 81 66 52 60

Le calendrier de l'année 2018-2019

	1er semestre	2e semestre
Tests de placement	10 septembre 2018	21 janvier 2019
Début des cours	17 septembre 2018	28 janvier 2019
Fin des cours	21 décembre 2018	24 mai 2019 *
DELF / DALF	**1re session**	**2e session**
	12/13/14 décembre 2018	15/16/17 mai 2019
		3e session
		17/18/19 juillet 2019

** 14 semaines de formation (pour rattraper les jours fériés)*

Nous vous conseillons de ne pas prévoir votre départ du CLA aussitôt après la date de fin des cours, notamment si vous êtes inscrit au DELF/DALF ou si vous souhaitez suivre l'UE 640 (soutenances possibles jusqu'à fin mai).

● **Vacances**
Automne : du 29 octobre au 2 novembre 2018 inclus
Noël : du 22 décembre 2018 au 8 janvier 2019 inclus
Hiver : du 18 au 22 février 2019 inclus
Printemps : du 15 au 26 avril 2019 inclus

● **Jours fériés**
Jeudi 1er novembre 2018 (Toussaint)
Lundi 25 décembre 2018 (Noël)
Mardi 1er janvier 2019 (Jour de l'An)
Lundi 22 avril 2019 (Lundi de Pâques)
Mercredi 1er mai 2019 (Fête du travail)
Mercredi 8 mai 2019 (Victoire 1945)

Un accueil sur mesure

Le service accueil du CLA vous est dédié : nous sommes à vos côtés pour vous apporter toutes les informations pratiques et que votre séjour soit une réussite. Toujours à votre écoute, nous vous accompagnerons également dans vos démarches administratives.

Le CLA peut accueillir les groupes d'étudiants à leur arrivée en gare (service sur demande). Il est conseillé d'arriver la veille ou quelques jours avant votre premier jour de stage. Vous devez donc nous communiquer les informations relatives à votre arrivée et à votre départ dès que possible.

Chaque début de semestre, le CLA organise un forum d'information « Vie étudiante et bisontine » pour aider nos étudiants à bien s'intégrer dans leur vie étudiante bisontine (sports, culture, associations, santé) et à les orienter dans la vie quotidienne à Besançon (transports, carte jeune pour bénéficier de nombreux avantages, loisirs).
Le service accueil est aussi à votre disposition pour vous informer de votre emploi du temps et salles de cours, vous remettre votre courrier, vous donner tous les renseignements nécessaires pour toutes vos démarches administratives (recherche d'un médecin, titre de séjour, visa, banque, assurance maladie, CAF, OFII, vie à Besançon...).
Une fois votre inscription validée, vous aurez accès au WIFI de l'Université de Franche-Comté.

Vous loger à Besançon

Nous recherchons et sélectionnons des logements en fonction de votre demande en résidence universitaire, hôtelière, chez des particuliers ou en famille d'accueil. Un accompagnement spécifique est mis en place pour les groupes.

Tarifs indicatifs :

- en famille d'accueil, chambre individuelle en demi-pension (27 €/jour)

L'accueil dans une famille vous permettra de pratiquer notre langue en situation réelle et de connaître au plus près les réalités de la vie à la française.

- en semi-indépendance (à partir de 350 €/mois) ou appartements meublés formule indépendance (à partir de 400 €/mois)
- en résidences universitaires avec le CROUS, des chambres (à partir de 255 €), T1 ou T1 bis (à partir de 450 €/mois)
- dans un centre de séjour, *Ethic Etapes* ou *Foyer des jeunes travailleurs* : chambres ou studio,
- en résidence universitaire ou hôtelière privée.

Si vous séjournez plus de 3 mois en France, vous pouvez bénéficier d'une allocation logement (sous conditions de revenus et sous couvert d'un visa de long séjour valant titre de séjour ou VLS-TS). Dossier à constituer sur place.

Vous restaurer à Besançon avec le CROUS, en restaurant universitaire.

Avec votre statut d'étudiant, vous recevrez une carte multiservice, le PASS'UBFC. Elle vous permettra de bénéficier de tarifs préférentiels pour vos repas au restaurant universitaire du CROUS, soit le ticket repas étudiants : 3,25 €.

Un riche panel d'activités culturelles

Notre service culturel vous invite tout au long de l'année à un riche programme d'animations variées : tandems linguistiques, concerts, visite de musées et d'expositions, excursions, jeux de piste, soirées dansantes, rencontres interculturelles, soirées festives, découvertes gastronomiques... Par exemple, chaque année au printemps, découvrez *Le Tour du Monde en 80 plats*, un festival unique des cuisines du monde, une rencontre autour des saveurs de plus de dizaines de pays.
Nous vous proposerons également des sorties pédagogiques à la découverte de sites culturels régionaux, du riche patrimoine architectural de notre belle région proche de la Suisse, mais aussi de notre environnement naturel préservé et remarquable.
Auprès de nos équipes administratives et enseignantes, votre accueil sera personnalisé et sur mesure. Nous sommes au quotidien à votre écoute pour que votre séjour soit une vraie réussite aussi bien linguistique, pédagogique que personnelle.

La médiathèque du CLA

Au service de votre réussite, la médiathèque vous offre un large choix de solutions adaptées à toutes vos envies pour vous détendre ou travailler à votre rythme : des CD, des films, des livres, des magazines, des activités... et bien sûr des personnels pour vous accompagner. Tout au long de l'année, des expositions, des animations complètent votre découverte du monde et animent le lieu.

Renseignement pratiques

Visa

En fonction de votre nationalité et de la durée de votre séjour en France, un visa peut être obligatoire : vous devez vous en informer auprès du Consulat de France de votre pays.
Certaines nationalités étant concernées par la procédure « Études en France », il convient de consulter le site :
https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance
Pour vos démarches, une attestation d'inscription vous sera transmise par le service Scolarité du CLA. Si vous faites une demande de logement après du service Accueil, celui-ci pourra vous délivrer une attestation d'hébergement.

Fiche "Pour mieux vous connaître"

Cette dernière nous permet de nous faire une première idée de votre niveau. Elle ne remplace pas le test de niveau ou l'examen d'entrée que vous aurez éventuellement à passer lors de votre arrivée. Nous vous remercions de nous la retourner en même temps que votre bulletin d'inscription.

Réclamation

Le service Accueil et les coordinateurs pédagogiques sont vos interlocuteurs pour toutes demandes, requêtes, litiges. En cas de non-satisfaction de votre part, nous vous invitons à déposer vos doléances auprès du service Accueil et nous examinerons votre demande très attentivement. Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans les meilleurs délais.

Droit à l'image

Le Centre de linguistique appliquée peut être amené à photographier ou filmer ses étudiants lors de leurs stages, cours, présence dans l'établissement, activités culturelles ou sorties pédagogiques soit pour fonds d'archives, soit pour communiquer sur le site internet, les réseaux sociaux ou tout autre outil de communication. Si toutefois l'étudiant ne souhaite pas y figurer, il faut le signaler lors de ces reportages.

DESIGN GRAPHIQUE BOUTEILLER COMMUNICATION BESANÇON / PHOTOS © D. BOUTEILLER - UFC M. GRANER, L. GODARD / IMPRESSION DICOLOR / SEPT. 2018

Les informations contenues dans ce guide sont indicatives et non contractuelles.

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

Centre de linguistique appliquée
de l'Université de Franche-Comté

6 rue Gabriel Plançon
25000 Besançon France
+ 33(0)3 81 66 52 00
www.cla.univ-fcomte.fr

Suivez-nous !

cla université franche-comté
@cla_besancon
Cla.besancon
Instagram